

ARTIGUES PRÈS-BORDEAUX

LE MAGAZINE DE LA VILLE

JUILLET/AOÛT/2021

GRAND ANGLE

BUDGET 2021

EN QUELQUES CHIFFRES



RETROUVEZ
L'AGENDA
CULTUREL DE
VOTRE ÉTÉ
À L'INTÉRIEUR DE
CE MAGAZINE



EN IMAGES

Focus sur les visages de Bel-Air

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'installe à l'îlot Bel-Air : qu'ils soient investis dans le recyclage, le jardinage comestible, la production de boissons locales ou encore la cuisine solidaire, découvrez sans plus attendre les visages de Bel-Air !



JÉRÔME ET NOÉMIE

Collectif CANSAN : animation et médiation sur site



ALICE, CASSENDRA, ÉLISE, GUILLAUME, LAURA



ALZJARGAL



MORGANE



JÉRÉMY ET MARION



VICTORIEN



LUDOVIC



ÉLISE

1- Collectif Pépites : Objets « seconde main », ressourcerie et sensibilisation au recyclage / 2- AEMO Ingénierie : Bureau d'étude et de conseil énergétique du bâtiment / 3- Mooko : « Upcycling textile » et teinture naturelle / 4- Cidrerie Hic : Cidres, compotes et jus artisanaux 100% locaux / 5- Dougouné Recyclage : Conseils et recyclage en entreprise / 6- Odonates Paysages : Conception et création de jardins naturels et comestibles / 7- Marie Curry : Cuisine solidaire ayant pour projet l'accélération de l'insertion professionnelle des femmes réfugiées

Mairie d'Artigues-près-Bordeaux / 10 avenue Desclaux 33370 Artigues-près-Bordeaux
Tél 05 56 38 50 50 / mairie@artigues-pres-bordeaux.fr / www.artigues-pres-bordeaux.fr

Directeur de la publication : Monsieur le Maire / Rédaction, photos, conception et réalisation graphique : Service communication

Impression : Imprimerie Laplante / Tirage 4500 exemplaires / Papiers issus de forêts gérées de manière responsable. / Imprimé avec des encres à base végétale.



Chères Artiguaises, chers Artiguais,

Arriver aux responsabilités d'une commune de près de 9000 habitants n'est pas chose aisée. Il faut débiter par un nécessaire état des lieux, s'approprier les dossiers en cours, apprendre à connaître les agents, gérer les affaires courantes, anticiper, et, une fois cette « phase d'étonnement » passée, appréhender le temps administratif, parfois long, et mettre en place les projets annoncés et attendus par les administrés.

Comme vous pourrez le découvrir tout au long de ce magazine, dès juin 2020 l'équipe municipale s'est mise à pied d'œuvre pour que la Ville se développe, s'embellisse, s'améliore.

En 2020 j'ai fait procéder à l'ouverture de 50 places de parking aux abords immédiats des écoles du centre et à la création d'un escalier d'accès sur l'avenue de la Prairie, décidé de la gratuité de la médiathèque, instauré un portage de colis de Noël aux habitants de plus de 75 ans et poursuivi les contacts téléphoniques hebdomadaires par des bénévoles du CCAS.

D'ici l'été 2021, le CCAS se verra équipé d'un véhicule neuf (et électrique) adapté au transport des plus fragiles ou en situation de handicap. La police municipale, après avoir accueilli son troisième policier, occupera ses nouveaux locaux dans l'ancienne Poste et sera bientôt munie d'un équipement de protection individuelle plus conséquent. Les caméras de vidéo-protection sont techniquement opérationnelles et n'attendent que le feu vert de la préfecture.

Du 1er juillet 2021 jusqu'à fin 2022, sept entreprises et associations du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire occuperont les salles de classes désaffectées de l'école Bel Air avant que ne débutent les travaux d'une résidence intergénérationnelle avec commerces en pied d'immeuble.

Sur le thème de la préservation de notre cadre de vie, du côté du Domaine près de Saint Leu, appartenant à Bordeaux Métropole, un chantier éducatif s'est tenu en avril pour moderniser l'habitation qui accueillera six jeunes en formation aux métiers de l'environnement pendant 18 mois, avant d'y développer un projet agro-écologique dès 2023.

L'ÉDITO

L'étude d'aménagement du Parc de la Mairie, réalisée en concertation avec les habitants, sera quant à elle présentée à la rentrée.

Temps fort du second trimestre, l'adoption en conseil municipal du 17 mai 2021, onze mois seulement après le début de mandat, du lancement du concours d'architecture pour la création du groupe scolaire dans l'enceinte du château Feydeau. Je vous donne rendez-vous en fin d'année pour recueillir votre avis sur les 4 maquettes des architectes en compétition.

La gestion de l'éclairage public, problématique depuis plusieurs années, sera reprise cet été par un opérateur dont la compétence n'est plus à démontrer.

Enfin la gratuité des transports scolaires pour les enfants de primaire, dès la rentrée, devrait logiquement diminuer la pression sur les parkings du centre-ville.

J'aurai aussi une pensée pour celles et ceux qui ont souffert de la crise sanitaire, tant physiquement qu'économiquement. Et bien sûr pour toutes les Artiguaises et tous les Artiguais qui ont subi les conséquences des intempéries des semaines passées. J'ai rencontré chacun d'entre eux à leur domicile ou au cours d'une réunion publique et sais la détresse et le sentiment d'isolement que l'on peut ressentir en pareilles circonstances. Sachez que la Ville se tient à vos côtés pour passer cette épreuve.

Je formule pour cette nouvelle année de mandat qui s'ouvre, le vœu que la situation s'améliore durablement afin que l'on retrouve le plaisir des activités culturelles, sportives et sociales dont on a pu mesurer combien elles nous manquaient !

Je vous souhaite un très bel été.

Alain GARNIER

Maire de la Ville

Vice-président de Bordeaux Métropole

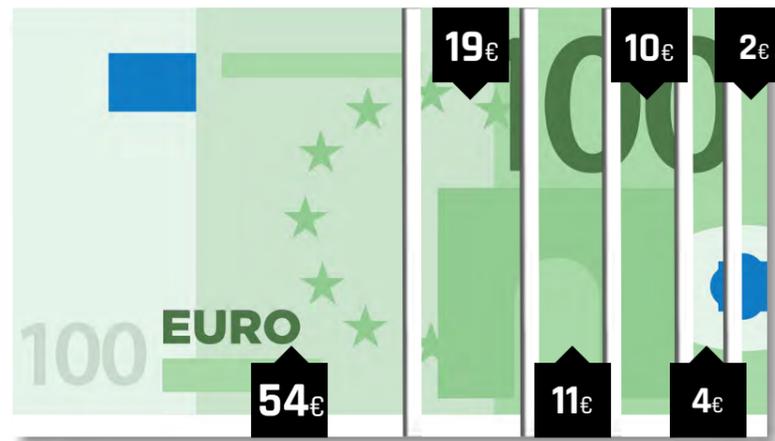
LE BUDGET DE LA VILLE POUR 2021

EN QUELQUES CHIFFRES

Ce premier budget véritablement construit par mon équipe, avec l'appui des services municipaux, traduit dans les actes l'orientation d'une nouvelle politique. Un budget d'investissement en augmentation de 40% par rapport à 2020 (hors budget réservé au futur groupe scolaire de Feydeau), avec des réalisations qui vont réellement prendre corps cet été. Les dépenses d'équipement sont équitablement réparties en fonction des besoins variés d'une population qui évolue et qui s'accroît, au gré des permis de construire autorisés par la mandature précédente. Sans dogmatisme, je n'hésite pas à donner les moyens à ma police municipale d'être efficace et protectrice, aux enfants d'apprendre dans des écoles bien entretenues, à la culture de retrouver son dynamisme, aux associations de retrouver leurs lieux d'exercices, à accroître l'aide matérielle aux plus fragiles, à lancer les projets structurants de notre belle commune. Quant au budget de fonctionnement, il oriente les dépenses vers la transition écologique et apporte des réponses pertinentes aux préoccupations du quotidien de notre population.



LORSQUE LA VILLE PERÇOIT 100 €, D'OÙ VIENNENT-ILS ?



- 54€** : Impositions (Impôts locaux, impôts indirects...)
- 19€** : Emprunt
- 11€** : Dotations et participations de la Métropole
- 10€** : Dotations de l'État et autres organismes
- 4€** : Contribution des usagers du service public (restaurant scolaire, ALSH...)
- 2€** : Autres recettes d'investissement (subventions...) et de fonctionnement

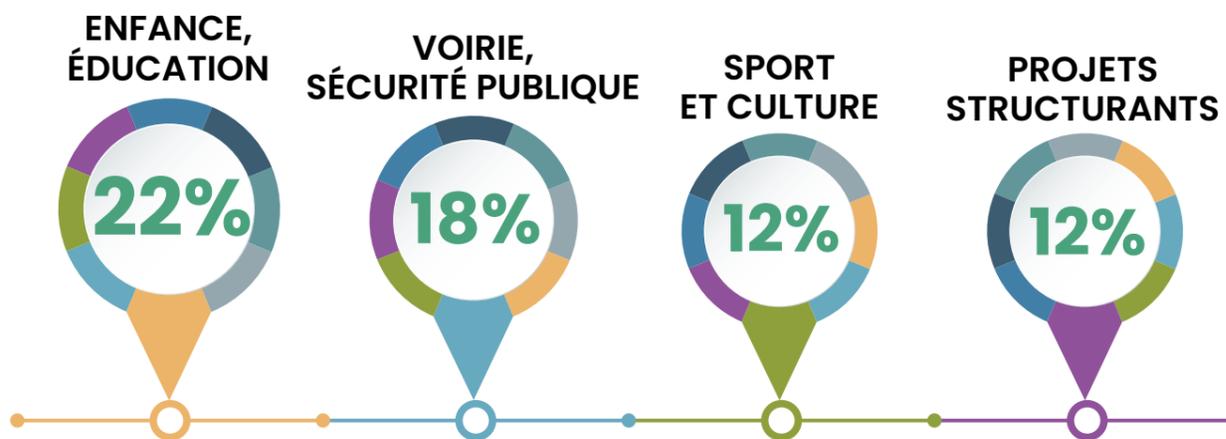
LES CHIFFRES-CLÉS DU BUDGET 2021

7,4 M€ en section d'investissement : de manière générale, sont imputées en investissement les dépenses afférentes à des biens immobiliers qui enrichissent le patrimoine de la collectivité.

12,4 M€ en section de fonctionnement : elle regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : charges de personnel, achats de fournitures, autres charges de gestion courante (électricité, téléphone...), prestations de services (missions et réceptions, transport de biens et de personnes...), participations aux charges d'organismes extérieurs (aides sociales, syndicats intercommunaux...), charges financières (intérêts des emprunts, frais financiers)...

0.8 M€ pour la dette de la ville : (-21 % de 2020 à 2021) soit 92 € par Artiguais (bien en-deçà des communes de même strate, la moyenne nationale se situant à 835€/hab. pour les villes de 5.000 à 10.000 habitants). Elle représente le montant cumulé des échéances restant dues des emprunts (capital et intérêts) souscrits par la Ville. C'est le reliquat du montant emprunté que la Ville doit encore rembourser.

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS



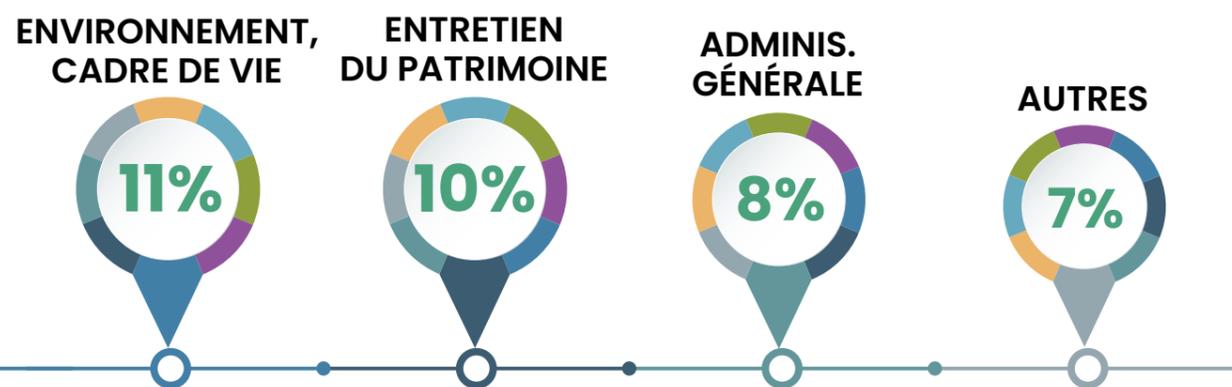
Travaux de rénovation et d'agrandissement dans les écoles, location d'un modulaire supplémentaire, acquisition de matériel informatique, remplacement de la machine de plonge et de la ventilation au restaurant scolaire...

Enfouissement de réseaux Boulevard Feydeau et travaux d'éclairage courant, pose de potelets sur les principaux axes de voirie, déplacement du poste de police municipale au centre-bourg, acquisition de matériel supplémentaire...

Création d'un système de renouvellement d'air à Nelson Paillou, installation d'un skate-parc, pose d'un préau au club-house de tennis, accueil de l'Été Métropolitain et des Scènes d'Été en Gironde, installations thermiques de la médiathèque...

AMO et organisation d'un jury de concours pour la construction d'un groupe scolaire à Feydeau, étude programmatique pour la construction d'une résidence intergénérationnelle, travaux pour mise à disposition de l'îlot Bel-Air...

PAR GRANDS SECTEURS EN POURCENTAGE



Acquisition de véhicules pour les espaces verts, intensification de l'éco-gestion, achat de VAE, lancement des politiques de recyclage de papiers et ramassage des biodéchets, aménagements paysagers rue du Gruau et allée Bel-Air, mobilier urbain...

Première phase des travaux de rénovation de la mairie, mission AMO pour mise aux normes « accessibilité handicapé » des bâtiments, travaux de génie civil pour le passage de la fibre optique noire, travaux divers et installations thermiques...

Mise en place d'une téléphonie IP, pérennisation du télétravail et renouvellement de matériel informatique, installation de contrôles d'accès aux bâtiments, retransmission en direct des conseils municipaux...

Acquisition de petits matériels et de mobiliers divers

0%
D'AUGMENTATION DU TAUX D'IMPÔT

PROJETS STRUCTURANTS, MOBILITÉ ET URBANISME

LA COMMUNE EN MOUVEMENT

DES PROJETS D'ENVERGURE POUR LA VILLE

■ **D'ici 2024, un groupe scolaire ouvert sur la culture et la nature à Feydeau** : dans un contexte de forte augmentation des besoins en équipements scolaires due à la poussée démographique constatée dans la commune, la construction **d'une nouvelle école** sur le territoire apparaît comme une nécessité. C'est afin de répondre à cet impératif qu'un groupe scolaire composé de 8 classes (réparties de façon prévisionnelle en 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles) sera édifié, d'ici la rentrée scolaire 2024, dans la cour avant du château Feydeau. Inscrit **dans un cadre verdoyant et arboré**, situé à proximité directe de l'école d'arts municipale, de la salle de spectacles du Cuvier de Feydeau et des serres municipales, le futur bâtiment offrira aux élèves une double ouverture sur la nature et la culture.

■ **L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) a investi l'îlot Bel-Air** : afin de mettre à profit le temps d'études nécessaires à la programmation **d'un espace inter-générationnel** au centre-bourg, l'emprise désaffectée de l'ancienne école maternelle Bel-Air fait actuellement l'objet, avec l'appui de Bordeaux Métropole, d'une **opération d'occupation transitoire** axée sur l'expérimentation de nouveaux usages. Depuis quelques jours, la quasi-totalité des locaux vacants du site ont en effet été mis à la disposition de porteurs d'initiatives engagés dans le champ de **l'économie sociale et solidaire**. Qu'ils soient investis dans le recyclage, le jardinage comestible, la production de boissons locales ou encore la cuisine solidaire, tous développent des projets destinés à s'implanter durablement sur le territoire.



■ **Un lieu d'hébergement solidaire et de formation au domaine près de Saint-Leu** : en fin d'année 2020, une partie du domaine près de Saint-Leu présentant de forts enjeux écologiques a été préemptée par Bordeaux Métropole en vue de la réalisation, sur place, d'un projet **agroécologique et pédagogique*** à destination des habitants. D'ici quelques mois, et durant tout le temps de définition et de co-construction de cet ambitieux projet, le lieu servira de façon transitoire **d'espace de formation et d'hébergement temporaire** à destination de jeunes en insertion socio-professionnelle. Afin de préparer le site à cette vocation temporaire, une dizaine de jeunes encadrés par l'Association Jeunesse Hauts de Garonne (AJHaG) et les Compagnons Bâisseurs ont participé, au cours du mois d'avril dernier, à **l'auto-réhabilitation accompagnée** de la bâtisse qui servira de support au projet.

**Ce projet est inscrit au contrat de codéveloppement conclu entre la Ville et la métropole.*



Karim MESSAI, Adjoint au Maire à l'urbanisme, aux mobilités et à la stratégie territoriale

Cette première année de mandat a été l'occasion de réinvestir des sujets marqueurs d'une nouvelle ambition sur les thèmes de la mobilité, de l'urbanisme et de la stratégie territoriale. S'agissant des mobilités, nous avons souhaité augmenter le niveau de service de notre offre de transport. En urbanisme, le travail sur la préservation de notre qualité de vie a été remis au cœur de notre instruction des permis de construire. Enfin, s'agissant de la 11^{ème} révision du PLUi, nous avons apporté une très vaste contribution pour mieux protéger ce qui fait la qualité de notre commune.

DES SOLUTIONS EN FAVEUR D'UNE MOBILITÉ PLUS VERTUEUSE

Afin de participer à la réduction de la pollution liée au trafic routier dans la commune, la Ville s'est investie dans le développement de modes de déplacement alternatifs à l'automobile :

LA PRATIQUE DU VÉLO FACILITÉE

- **Une nouvelle offre de mobilité partagée** : d'ici quelques mois, un service de vélos en libre-service sans station fixe (**« free-floating »**) sera déployé sur le territoire de la commune. Moyennant l'installation d'une application sur smartphone, ce système permettra à chacun de bénéficier d'un cycle partout et à tout moment.
- **Des vélos électriques disponibles en prêt** : en complément au service de « free-floating », la Ville inaugurera prochainement un **dispositif de prêt de vélos à assistance électrique (VAE)** à destination des Artiguais réalisant des trajets domicile-travail de plus de 3 kilomètres.

DES TRANSPORTS EN COMMUN ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA POPULATION

- **La population concertée sur l'avenir du réseau** : dans le cadre de la préparation du prochain contrat de Délégation de Services Publics (DSP) **transports en commun** de Bordeaux Métropole - dont la version actuelle prendra fin en 2023 - la Ville a souhaité mesurer le niveau de satisfaction des habitants en matière de mobilité sur la commune à travers un questionnaire. Les réponses des plus de 160 Artiguais et Artiguis ayant pris part à cette enquête sont venues alimenter la réflexion autour de l'adaptation du **futur réseau** de transports en commun aux besoins de la population.
- **Une nouvelle ligne « express » et des fréquences adaptées** : sans attendre le changement de la DSP, et afin de répondre aux principales difficultés de la population exprimées à travers l'enquête précédemment citée, la Ville a d'ores et déjà acté deux mesures fortes : la fusion des lignes 63 et 80 en une **« super ligne »** reliant rapidement la commune à la place Stalingrad à Bordeaux ainsi que l'augmentation de la fréquence de la ligne 67. Ces aménagements seront opérationnels début septembre.

POUR UNE COMMUNE PLUS ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- **La Commission Communale d'Accessibilité en action** : créée au mois de novembre dernier, la **Commission Communale d'Accessibilité*** a pour principale mission d'améliorer l'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des établissements recevant du public (ERP) de la commune. Pour la période 2020-2026, elle s'emploiera notamment à la mise en place d'un Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) ainsi qu'à l'élaboration d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.
- *Présidée par Monsieur le Maire, cette instance est composée de conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition, d'un représentant des associations de personnes handicapées, d'un représentant des associations des personnes âgées, d'un représentant des usagers et d'un représentant du secteur économique.*

DISTRIBUTION LUMINEUSE

Afin de solutionner les problématiques de distribution lumineuse constatées dans la commune tout en permettant une gestion plus fine du parc de candélabres, la Ville a récemment transféré la compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde (SDEEG). Ce dernier procédera prochainement au géoréférencement des points lumineux de la commune.

URBANISME

En matière d'urbanisme, la Ville s'appuie sur les outils réglementaires afin de mener une politique générale d'aménagement visant à minimiser l'artificialisation des sols et réduire l'étalement urbain.

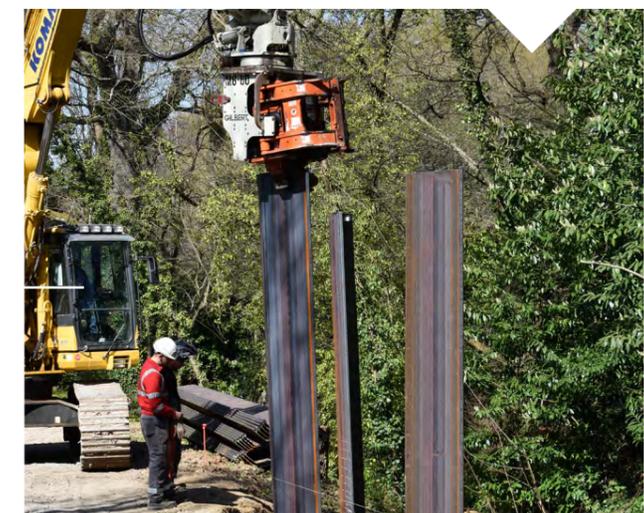
DES FUTURS TRAVAUX POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS DOUX

Toujours dans le but de favoriser le développement de modes de déplacement plus vertueux sur le territoire, la Ville s'est également engagée dans la création d'un maillage de **« voies douces »** à travers la commune. D'ici quelques mois, à l'instar des travaux réalisés sur l'avenue du Peyrou, plusieurs portions aux abords du boulevard Feydeau et de l'avenue du Périgord seront ainsi aménagées et sécurisées afin d'être accessibles **aux vélos et aux piétons**.



LANCEMENT DE LA RESTAURATION DES BERGES DU RUISSEAU DU FONTAUDIN

Initialement programmée au mois d'août par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Ruisseau du Guà, la première phase des travaux de sécurisation des berges du ruisseau Fontaudin a finalement débuté par anticipation au printemps dernier. À la suite de fortes pluies, une portion des bords du cours d'eau située au croisement de la rue de Taris s'est en effet effondrée, endommageant fortement le réseau de collecte des eaux usées. Devant l'urgence de la situation, **la pose de palplanches** destinées à la stabilisation du terrain a ainsi été menée pour sécuriser les riverains et mettre fin au risque de pollution récurrent du ruisseau. La seconde partie de cette 1^{ère} phase de travaux est programmée à partir de septembre prochain le tout pour un coût total de **554 000 euros HT**. Deux autres phases de travaux sont programmées sur d'autres secteurs le long du Fontaudin en 2022 et 2023. À terme, la restauration des berges du ruisseau permettra de faciliter l'entretien régulier de la ripisylve (flore adaptée au confortement des berges).



DES ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

POUR UNE RESTAURATION DURABLE ET LOCALE AU RESTAURANT SCOLAIRE

En lien avec son adhésion au Conseil Consultatif de Gouvernance Alimentaire Durable (CCGAD) de Bordeaux Métropole, la Ville s'est dotée d'une « **commission consultative pour une restauration collective durable** »*.

Cette instance articule sa réflexion autour des axes de travail identifiés en vue de l'application du développement durable au restaurant scolaire. En parallèle, la Ville travaille activement à la refonte du marché de restauration collective en vue de l'augmentation de la part des **produits bio et locaux** dans les repas servis.

*La commission est composée d'élus municipaux, de représentants des parents d'élèves, d'un membre du Conseil Municipal des Enfants, d'enseignants et d'un agent municipal usager du restaurant scolaire.

UNE AMÉLIORATION DE LA GESTION DES DÉCHETS

- **Les biodéchets valorisés au restaurant scolaire :** depuis quelques jours, la Ville expérimente, en partenariat avec l'entreprise sociale « Les Détritovores », un dispositif de **valorisation des biodéchets** issus du restaurant scolaire. À la clef : une diminution de la quantité de déchets produits par le service et une sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire.
- **Une centaine de composteurs distribués :** inviter la population à valoriser ses déchets : tel est l'objectif de la municipalité avec l'organisation, en partenariat avec Bordeaux Métropole, de campagnes régulières de **distribution de composteurs**. En un an, près d'une centaine de ces bacs ont été remis à la population !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Corine LESBATS, Adjointe au Maire à la transition écologique et à la culture

Les Artiguais n'ont jamais autant profité de nos espaces verts et autant apprécié la richesse de notre environnement. Le constat scientifique établit un lien entre santé et biodiversité. Alors plantons, protégeons, valorisons, sensibilisons. Pour une ville durable, il faut préserver les équilibres naturels, mais aussi : aménager durablement le territoire, économiser l'énergie et préserver nos ressources, être solidaire et favoriser la mixité sociale, s'engager dans une économie circulaire et sobre en carbone, mobiliser tous les acteurs en renforçant la participation citoyenne. Nous nous y sommes engagés et nous le faisons.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE L'ACTION

- **Une démarche participative pour imaginer le parc de la Mairie de demain :** conduite en partenariat avec Bordeaux Métropole, la démarche « **Parc : qui es-tu ?** » a mobilisé durant près d'un an professionnels du monde vivant et usagers du parc de la Mairie dans la co-construction du projet de **réaménagement du site**. La réalisation de nombreux temps d'étude et de concertation (enquête participative, diagnostics écologique et d'usages, ateliers en ligne...) a récemment conduit à la définition d'un scénario de programmation définitif pour le lieu.
- **Les arbres remarquables de la commune préservés :** le 1^{er} avril, la Ville a lancé, via un formulaire en ligne à destination de la population, une démarche de recensement des **arbres remarquables** dispersés sur le territoire communal. Objectif : protéger les sujets dont les caractéristiques présentent un intérêt lors de la 11^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme.
- **100 arbres plantés d'ici la fin de l'année :** « pour chaque élément abattu à la suite d'une expertise prouvant sa dangerosité, la commune replantera 3 sujets dans ses environs immédiats » : tel est le principe guidant le **plan de replantation** mené, depuis plusieurs mois, par la commune. Fidèle à cet engagement, la Ville aura mis en terre, d'ici fin 2021, près d'une centaine d'arbres* !



- **Des opérations de broyage de branchages :** elles permettent à chacun de valoriser ses végétaux tout en participant à la réduction du volume de déchets verts en déchetterie. Gratuites et ouvertes à tous, des opérations de **broyage de branchages** sont désormais organisées de façon régulière dans la commune.

*Cette réalisation entre également dans le cadre du plan « 1 million d'arbres » de Bordeaux Métropole ainsi que dans le plan de renouvellement des forêts mené par la commune.



UN ÉVEIL À LA NATURE PAR LA CULTURE

- **Un premier événement réussi au début du printemps :** sensibiliser les Artiguais et Artiguis à la protection de l'environnement : telle était l'ambition de la manifestation « Nature en Fête, le Jardin fait son cirque » organisée, le 29 mai dernier, **dans le parc Bétailhe**. Pour ce faire, en plus de réunir de nombreux stands dédiés au **développement durable**, l'événement a proposé aux visiteurs la représentation du spectacle « Kodama, l'esprit de l'arbre » par la compagnie Mechanic. D'autres propositions artistiques et culturelles centrées sur la **préservation de la nature** seront programmées dans les mois à venir !

UNE INITIATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE INTERGÉNÉRATIONNELLE

- **Des ateliers d'éducation à la nature :** en partenariat avec l'UFCV et le Conseil départemental, la Ville a ouvert deux « **Clubs Nature Gironde** » accessibles aux Artiguais âgés de 6 à 17 ans. Ces derniers proposent des expériences éducatives aux jeunes avec, pour support, la découverte de leur environnement proche. Des actions de sensibilisation sont également proposées par les enseignants et les équipes d'animation des écoles maternelles.
- **Un rucher pédagogique au service des abeilles :** afin de sensibiliser les enfants aux enjeux d'une **apiculture de biodiversité** tout en participant à la sauvegarde des abeilles, la prairie du château Lestrille a accueilli trois ruches acquises auprès de l'association « Bizbiz & Co Apidagogie ». La formation anime sur place des séances de découverte du monde des abeilles à destination, notamment, des groupes scolaires et des accueils de loisirs.

UNE GESTION PLUS ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS

- **Des ovins et des ânes pour remplacer les tondeuses :** mis en place à partir de 2019, l'**éco-pâturage** du parc de la Mairie et de la prairie du château Lestrille se poursuit. En plus de sensibiliser petits et grands à la préservation de la nature, le recours à des ovins et des ânes pour **désherber naturellement** ces sites présente de nombreux avantages : maintien de la biodiversité, enrichissement des sols, réduction de la pollution sonore...
- **La « gestion différenciée » bientôt étendue dans la commune :** après avoir appliqué la « gestion différenciée » au sein de plusieurs sites municipaux, la Ville s'engagera prochainement dans une démarche visant à accompagner les Associations Syndicales Libres (ASL) dans la mise en place de cette technique au cœur même des lotissements. S'appuyant sur un entretien adapté des espaces verts en fonction de leurs caractéristiques, la « **gestion différenciée** » favorise la diversité végétale et faunistique au sein des zones où elle est appliquée.

LE JARDIN D'ÉMERVEILLE

Une structure associative a été créée afin d'assurer la gestion et l'animation du jardin partagé et pédagogique du domaine de Bétailhe. En plus de permettre à ses membres de cultiver collectivement des fruits, légumes et plantes aromatiques, l'association « Le Jardin d'Émerveille » conduit des actions de sensibilisation à l'environnement pour tous les âges (voir plus bas) ainsi que des ateliers de jardinage destinés aux bénéficiaires des structures partenaires de la commune (I.T.E.P « L'Hirondelle », service d'activités Florida et association ADOMA)

- **Une initiation aux écogestes à l'école :** dans le cadre du dispositif pédagogique WATTY, près de 200 élèves de l'école élémentaire ont bénéficié d'ateliers de **sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie** directement dans leurs classes.
- **Des activités pour tous les âges au jardin partagé et pédagogique :** l'association « Le Jardin d'Émerveille » propose des ateliers manuels **autour du jardinage** aux enfants inscrits au sein de l'accueil de loisirs élémentaire ainsi qu'aux seniors bénéficiaires du CCAS .



UNE CULTURE VIVANTE ET CRÉATIVE MALGRÉ LA CRISE

L'OFFRE CULTURELLE ÉLARGIE

Afin de permettre à chacun de s'ouvrir à de nouveaux horizons culturels, la Ville s'est investie dans le développement de propositions originales :

- **Du cinéma au Cuvier de Feydeau** : des projections de films dédiées aux familles et au jeune public sont désormais programmées au cours de **chaque vacances scolaires** dans la salle de spectacles.
- **Du théâtre d'improvisation au Cours Feydeau** : animé par un comédien spécialiste du jeune public, un atelier d'initiation à ce **genre théâtral** à part entière a été ouvert aux Artiguais âgés de 11 à 17 ans.
- **Le cirque comme fil rouge** : à l'image du spectacle « Kodama » présenté le 29 mai dans le cadre de l'événement « **La Nature en Fête** », les arts circassiens occupent une place de choix dans l'offre culturelle de la Ville. Prochain rendez-vous le **27 août** avec la présentation du spectacle « Hom(e) » de la compagnie Mechanic dans le cadre de l'Été Métropolitain !
- **Une ouverture sur l'art contemporain** : cet automne, la médiathèque accueillera notamment une exposition partenariale avec le **FRAC Nouvelle-Aquitaine** dédiée au design du quotidien.



Corine LESBATS, Adjointe au Maire à la transition écologique et à la culture

Pendant ces mois de contraintes et de privation du spectacle vivant, nous avons su nous adapter et garder le lien avec les artistes en leur offrant des lieux de création et des temps d'échanges avec le jeune public. Notre objectif a aussi été de faciliter l'accès à la culture avec une révision de la politique tarifaire, en privilégiant la gratuité ou la baisse des tarifs. Les spectacles reprennent, les artistes vous attendent, venez les applaudir !

UN ACCÈS FACILITÉ À LA CULTURE

Dans le même temps, la Ville s'est engagée dans une démarche visant à permettre au plus grand nombre de profiter de son offre culturelle :

- **Le choix de la gratuité à la médiathèque** : depuis le 1^{er} septembre 2020, l'inscription et le renouvellement des abonnements à la médiathèque sont entièrement **gratuits**.
- **Une tarification plus solidaire à l'école d'arts** : dès la rentrée, les familles bénéficieront de tarifs mieux adaptés grâce à l'application d'une nouvelle **grille tarifaire simplifiée** et basée sur le quotient familial CAF.
- **Une baisse des prix de la billetterie** : le montant des billets d'entrée aux spectacles du Cuvier de Feydeau a été abaissé à **12€** (tarif plein) ou à **6€** (tarif réduit).

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, SCOLARITÉ

Bertrand NAUD, Adjoint au Maire à l'éducation, au temps de l'enfant et à la jeunesse

Remettons la jeunesse, la parentalité au cœur de nos fondamentaux éducatifs. Construisons ensemble un nouveau contrat social citoyen s'appuyant sur les diagnostics sociaux de la Convention Territoriale Globale qui sera signée fin 2021 entre la Ville et la CAF. Avec la gratuité des transports scolaires, la restructuration des écoles du centre-bourg, la nouvelle école Feydeau : le meilleur est à venir. Merci à celles et ceux qui ont permis à nos écoles de fonctionner durant la crise sanitaire.



LA JEUNESSE AU COEUR DES PRIORITÉS

PETITE ENFANCE : UN NOUVEAU SERVICE D'AIDE À DESTINATION DES PARENTS

Menés par une psychologue, des ateliers ayant pour objectif d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif sont organisés, une fois par mois, à la Grange Bétailhe.

UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE ADAPTÉ AUX BESOINS

- **La gratuité des transports instaurée** : afin d'encourager les modes de déplacement moins polluants tout en **réduisant la congestion automobile** au centre-bourg, les transports scolaires des écoles élémentaire et maternelles seront gratuits dès la rentrée.
- **Le stationnement facilité** : condamnées depuis 2016, près de **50 places** de parking situées à proximité des établissements scolaires ont été libérées.
- **Des chantiers conséquents** : cet été, divers travaux de rénovation seront menés dans les écoles afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.
 - **À l'école maternelle de la Plaine** : création d'un petit préau dans la cour de récréation et construction d'un escalier permettant le franchissement de la « butte » de l'avenue du Mirail (chantier réalisé fin 2020).
 - **À l'école maternelle du Parc** : création d'une classe, d'un dortoir, d'un vestiaire et d'un bloc sanitaire.
 - **À l'école élémentaire du Parc** : implantation d'une classe supplémentaire et d'une classe existante dans des modulaires et réorganisation d'espaces (agrandissement d'un sanitaire, transformation d'un modulaire en salle des maîtres...).



DES MESURES POUR CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES JEUNES

- **Un allègement des tarifs** : dans le but d'**abaisser** les coûts de facturation, les familles bénéficiant des activités payantes de l'Espace Jeunes et des séjours sont désormais facturées en fonction de leur quotient familial CAF.
- **Des offres d'emploi saisonniers** : afin de permettre aux Artiguaises et Artiguais de 16 à 25 ans d'acquérir **une expérience professionnelle rémunérée**, les services de la Ville accueillent actuellement 12 jeunes en « jobs d'été ».

LA JEUNESSE MOBILISÉE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre de la 7^{ème} édition de la « Quinzaine de l'Égalité » organisée par Bordeaux Métropole, une vingtaine d'Artiguais inscrits au sein de l'Espace Jeunes et de la section « Musique Actuelle » du Cours Feydeau se sont investis dans la création de productions musicales axées sur le thème de la **lutte contre les discriminations**. En parallèle, un certain nombre d'entre eux ont réalisé, sous la houlette d'un graffeur professionnel, une œuvre de **street-art** dédiée à la même thématique sur un poste de transformation électrique de la commune.

UNE CONCERTATION POUR DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉS

D'ici la fin de l'année, une Convention Territoriale Globale (CTG) sera signée entre la Ville et la CAF Gironde. Son objectif ? Renforcer l'efficacité des actions en direction des habitants en optimisant l'utilisation des services publics. Afin de préciser le contenu du futur texte, la population a été invitée à exprimer, via un questionnaire en ligne, son niveau de satisfaction sur des thématiques du quotidien.

UN SOUTIEN FORT AU MONDE CULTUREL

Durant près d'un an, dans un contexte difficile pour le secteur culturel, la Ville a soutenu les artistes dans leur démarche de création et le maintien de leurs activités :

- **Des résidences au Cuvier de Feydeau** : tout au long de la fermeture de l'établissement, une vingtaine de compagnies ont pu profiter gratuitement de la salle de spectacles et de ses studios pour des temps de pratique artistique.
- **Un dédommagement versé aux artistes** : tous les artistes dont la représentation a été annulée du fait du contexte sanitaire ont reçu un dédommagement à hauteur de 40% du prix de leur contrat.

MALGRÉ LA CRISE, LA CULTURE TOUJOURS PRÉSENTE DANS LA VILLE

- **La culture s'invite à l'école** : ces derniers mois, **les écoliers** ont bénéficié d'animations culturelles organisées directement dans leurs classes (retransmission de spectacles, initiation à la BD, rencontre avec un célèbre neuroscientifique...)
- **À l'école d'arts, l'enseignement se poursuit** : malgré les fermetures successives connues par l'établissement, **le Cours Feydeau** a adapté son fonctionnement avec la mise en place, au gré des évolutions de la situation sanitaire et selon les sections, de cours en visioconférence ou en présentiel.
- **La culture vit à la médiathèque** : durant près d'un an, à l'exception d'une période de fermeture ayant conduit à la mise en place d'un service de « clique et collecte », l'établissement a pu **maintenir son activité habituelle** (expositions, accueil de classes de maternelle, animations pour les structures petite enfance, comités de lecture...).

LA SOLIDARITÉ AU PLUS PRÈS DES ARTIGUAIS

LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT COMME PRIORITÉ

- Des ateliers de prévention individuels à domicile : contraint de suspendre ses ateliers de prévention collectifs en raison des mesures de distanciation physique imposées par l'épidémie, le CCAS s'est adapté pour proposer, **toujours gratuitement** et dans le respect des règles sanitaires, des activités individuelles directement sur le lieu de vie de près de 30 seniors de plus de 55 ans.
- Une chaîne de solidarité par téléphone : depuis la fin du mois d'octobre, le CCAS réuni, chaque semaine, un groupe de bénévoles chargés de contacter par téléphone les plus de **150 Artiguaises et Artiguais** inscrits sur le registre des personnes vulnérables et isolées de la commune. Objectif : prendre de leurs nouvelles et évaluer leurs besoins.
- Des visites conviviales à domicile : afin de rompre l'isolement des seniors, le CCAS organise également, depuis peu, **des visites de bénévoles** au domicile des personnes âgées les plus fragiles.



- Des séances de cinéma pour les seniors au Cuvier de Feydeau : offrir aux aînés de la commune un moment de partage et de lien social : tel est l'objectif du CCAS avec le lancement, en fin d'année 2020, des « ciné-thé ». Momentanément suspendues en raison de la crise sanitaire, ces séances de cinéma suivies d'un goûter convivial ont repris depuis le début du mois.
- La distribution de 420 « colis gourmands » de Noël : à l'approche des fêtes de fin d'année, et suite à l'annulation du traditionnel « Noël des aînés » en raison du contexte sanitaire, les élus de la Ville ont remis à tous les seniors de la commune âgés de 75 ans et plus un assortiment de produits locaux. Un moyen de tisser du lien et de maintenir la tradition malgré la crise !



Claire WINTER, Adjointe au Maire à l'action sociale et à la petite enfance

Renforcer la solidarité et la proximité. Sur la petite enfance, le manque de places en crèche diminuera avec la création de nouvelles structures. Avec un poste subventionné, la municipalité va renforcer son offre numérique à destination surtout des publics en difficulté. Enfin, le CCAS va étoffer son offre de service pour lutter contre le handicap et poursuivre les efforts de proximité avec le public fragile, dont les seniors, avec la mise en place d'une équipe téléphonique de bénévoles.

UN SOUTIEN FORT À DESTINATION DES SENIORS



- Un nouveau service de portage de documents : destiné à faciliter l'accès à la culture aux seniors, un service de portage de documents à domicile a récemment été mis en place. Les Artiguaises et Artiguais de plus de 65 ans peuvent ainsi dorénavant profiter, depuis chez eux, d'une variété de supports culturels issus des collections de la médiathèque.
- Des moyens supplémentaires sur les questions de maintien à domicile : la prochaine adhésion au Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Rive Droite, permettra au CCAS d'assurer une prise en charge spécifique et individualisée des situations complexes des aidants et aidés de la commune.

SENIORS SOLIDARITÉ

- Des repas livrés 7 jours sur 7 : le service de portage de repas à domicile, auparavant assuré du lundi au vendredi, est désormais **étendu**, tout au long de l'année, aux week-ends et jours fériés.
- Un transport gratuit vers les lieux de vaccination : proposé gratuitement aux seniors les plus isolés ou en perte d'autonomie pour répondre à des besoins courants (rendez-vous médicaux, courses, ateliers...), le service de **transport accompagné** a été élargi afin de permettre aux personnes âgées de rejoindre les centres de vaccination de la métropole.
- Un véhicule neuf pour le transport des seniors : afin de garantir aux aînés isolés les meilleures conditions de déplacement dans le cadre du service de transport accompagné, le CCAS a récemment fait l'acquisition d'un **nouveau véhicule** en remplacement d'un ancien modèle. Plus spacieux et confortable, celui-ci est **entièrement électrique**.



UNE SOLIDARITÉ ACCRUE EN FAVEUR DES PUBLICS LES PLUS VULNÉRABLES

- Vers une réduction de la fracture numérique : c'est l'une des priorités de la municipalité en matière d'action sociale : accompagner les publics les plus éloignés du numérique dans la réalisation de leurs démarches dématérialisées. Pour ce faire, un « **conseiller numérique** », dont la formation et le poste ont été intégralement financés par l'État, a récemment été recruté. Il sera chargé d'animer des permanences gratuites d'initiation aux usages numériques ouvertes à tous.
- Un service pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap : lutter contre l'exclusion et l'isolement social des personnes en situation de handicap : tel est l'objectif de la municipalité avec la création, d'ici la fin de l'été, d'un **nouveau service « inclusion »**. Rattaché au CCAS de la Ville, il assurera diverses missions en faveur de l'accompagnement et de l'orientation de ces publics et de leurs familles.



DES MESURES POUR RÉPONDRE À L'AUGMENTATION DE LA PRÉCARITÉ

Tout au long de ces derniers mois, le CCAS s'est également mobilisé afin de répondre aux besoins **des publics** particulièrement **fragilisés** par les effets de la crise : le budget de l'épicerie solidaire a ainsi été augmenté et les aides sociales facultatives en direction des familles ont été doublées.

Christine GAURRY
Conseillère municipale déléguée au social et à la proximité



Nous nous mobilisons pour être au plus proche des personnes fragilisées, en situation de handicap ou des plus démunies. Créer des liens avec nos aînés ou les personnes les plus isolées soit en prenant de leurs nouvelles soit en leur rendant visite. Nous nous engageons dans différentes actions sociales et solidaires avec passion et ardeur. L'aide au numérique pour tous sur notre commune avec un conseiller formé et disponible est un projet qui devient réalité.

- Un nouvel espace dédié à l'insertion professionnelle : il s'adressera à tous les Artiguaises et Artiguais confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi. Afin d'informer et d'orienter les publics rencontrant des difficultés dans leur projet professionnel, un « **Point Espace/Insertion** » sera ouvert, à partir du mois de septembre, au sein du CCAS. Ce nouveau service proposera notamment des rendez-vous individualisés, un accès libre à des offres d'emploi, un accompagnement à la réponse aux annonces...
- Lutte contre la précarité menstruelle : l'établissement a également pris part, durant trois mois, à une grande collecte solidaire de protections périodiques féminines portée par l'association « **Règles élémentaires** ».
- Travaux de rénovation de l'habitat : engagé aux côtés de Bordeaux Métropole et de l'Agence Nationale de l'Habitat, le CCAS a proposé, sous conditions de ressources, un **accompagnement personnalisé** pour l'accès à des subventions dans le cadre de la réalisation de travaux de rénovation de l'habitat.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORT

Catherine BROCHARD, Adjointe au Maire à la vie associative et au sport

Véritables vecteurs de lien social et de collectif à l'échelle de la commune, les associations artiguaises ont subi de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire. Dans cette épreuve, la Ville s'est tenue à leur côté et leur a apporté tout son soutien. Aujourd'hui, alors que leurs activités reprennent peu à peu, je tiens à les remercier pour la capacité d'adaptation et la solidarité dont elles ont fait preuve ces derniers mois.



DES ANIMATIONS MAINTENUES DANS UN CONTEXTE SANITAIRE INÉDIT

- **Une édition particulière du Forum des Associations** : la traditionnelle réunion du tissu associatif local a pu se tenir, dans le respect des mesures sanitaires, à la sortie de l'été. **Plus d'une quarantaine d'associations** se sont donné rendez-vous dans le parc de la Mairie afin de présenter leurs activités aux familles.
- **Le Téléthon adapté au contexte sanitaire** : face à l'impossibilité d'organiser des manifestations en public, la Ville a organisé, en partenariat avec les associations, les commerçants et le Comité des Fêtes, la vente d'un calendrier. **2682 €** ont été récoltés à l'occasion de ce grand moment de solidarité.
- **Des étals de cadeaux à l'approche de Noël** : organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Ville, un « **Grand Marché des créateurs** » a pu se tenir en extérieur, place du centre-bourg, à la fin du mois de décembre.

LA COMMUNE BIENTÔT À L'HEURE OLYMPIQUE

Au début de l'été dernier, la Ville a obtenu le label « **Terre de Jeux 2024** ». Cette distinction engage la commune à déployer régulièrement des actions sportives sur son territoire jusqu'au déroulement des J.O !



ENTRE SOUTIEN ET PERSPECTIVES

LA VILLE ENGAGÉE AU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Tout au long de ces derniers mois, alors que leurs activités étaient à l'arrêt en raison de la crise sanitaire, la Ville a soutenu les structures associatives communales :

- **un versement anticipé des subventions** : afin de répondre aux conséquences économiques de la crise sur le fonctionnement du secteur associatif local, la municipalité a versé, en amont du vote du budget 2021, un acompte correspondant à **50%** de la subvention octroyée en 2020 aux structures associatives.
- **un supplément de budget pour certaines associations** : dans la même optique, la Ville a accordé **une augmentation des subventions** aux structures associatives rencontrant le plus de difficultés financières au cours du vote du budget.

Dans le même temps, la Ville a maintenu un lien étroit avec les associations. Au mois de mars, elle a notamment convié les représentants des structures associatives à **une série de réunions** afin de faire le point avec eux un an après le début de la crise.



DE NOUVEAUX ESPACES DE PRATIQUE SPORTIVE

Afin d'encourager la pratique du sport auprès des Artiguais, la Ville s'est également engagée dans l'aménagement de nouveaux espaces dédiés :

- **les terrains de football plus accessibles** : jusqu'alors réservés à l'usage des clubs, les deux terrains synthétiques d'entraînement jouxtant la Plaine des Sports seront bientôt **ouverts à tous**.
- **un nouveau skate-park** : une rampe de skate sera prochainement installée **aux abords de la Plaine des Sports** en remplacement de celle auparavant implantée à proximité de l'école maternelle du Parc (cette dernière se trouvait dans un état d'usure avancé).

UN ENGAGEMENT FORT POUR PLUS DE SÉCURITÉ

LE POSTE DE LA POLICE MUNICIPALE AU CŒUR DU CENTRE-BOURG

Afin de renforcer la proximité entre les Artiguais et la police municipale, le poste abritant ce service sera prochainement déplacé au plus proche de la population, place Albert Despujol, **en plein cœur du centre-bourg**. Plus spacieux et plus moderne, le nouveau local permettra un meilleur accueil des usagers et offrira des conditions de travail optimales aux agents membres du service.

UN POLICIER MUNICIPAL SUPPLÉMENTAIRE

Adapter les moyens humains aux besoins de la commune en matière de sécurité : tel a été l'objectif de la municipalité avec le recrutement, au début du mois de mai, **d'un gardien-brigadier supplémentaire**. Avec l'arrivée de ce dernier, la police municipale de la Ville se compose désormais de trois gardiens-brigadiers et d'un Agent de Surveillance des Voies Publiques (ASVP). **Un cinquième agent** viendra de nouveau renforcer l'effectif en début d'année 2022.

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LA POLICE

Fin juin, une « Convention de coordination » a été signée entre le commissariat de police de Cenon et la police municipale. Celle-ci a pour objet **d'organiser et de prioriser les missions** de la police municipale tout en formalisant les rapports avec les services de l'État autour d'un axe de travail commun.

DES PERMANENCES POUR FAVORISER LES ÉCHANGES AVEC LA POLICE

Depuis le début du mois de février, le major-honoraire François Chaponnay, délégué à la **cohésion police population** (DCPP) des Hauts de Garonne assure chaque mois **une permanence** à la Maison ECO. Son objectif : conseiller les Artiguaises et Artiguais sur toutes les questions relatives à la **tranquillité publique** dans la commune.

UNE PRÉVENTION CONTRE TOUTES LES FORMES DE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

La Ville s'est investie dans la lutte contre les comportements à risque en milieu scolaire avec l'organisation, il y a peu, de séances de prévention contre le harcèlement et le cyberharcèlement dans toutes les classes de CM2 de l'école élémentaire. Ces temps d'échange ont été délivrés par une major de Police Nationale affectée au commissariat de Cenon.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Thierry VERDON, Adjoint au Maire à la sécurité, à l'entretien des bâtiments et des espaces publics

Une police municipale renforcée pour répondre aux besoins de la population, tel a été notre objectif réalisé dès cette 1ère année. Dotés de moyens supplémentaires autant en termes de personnel que d'équipements, les agents peuvent effectuer leurs missions à la hauteur d'une commune qui compte près de 9 000 habitants. Développer les actions de terrain, privilégier la médiation, être au plus près des habitants. C'est donc une place centrale qui est donnée à la police municipale afin que chacune et chacun vive en tranquillité dans notre belle commune.

LA POLICE MUNICIPALE MIEUX ÉQUIPÉE

En parallèle, afin de faciliter l'exercice de leurs missions et améliorer leur protection au quotidien, les agents de la police municipale ont été dotés d'équipements supplémentaires :

- **une nouvelle voiture** : ergonomique et facilement maniable, ce véhicule adapté aux **interventions d'urgence** offre aux personnels de la police municipale une plus grande facilité d'action.
- **trois caméras-piétons** : ces appareils de prise de vue ont pour objectif de **prévenir les incidents** au cours des interventions tout en facilitant le constat des infractions.

- **un cinémomètre-laser** : destiné à lutter contre les incivilités routières, cet **instrument de mesure** permet d'évaluer la vitesse des véhicules en circulation avec une haute précision. Afin d'assurer leur sécurité et celle des habitants, chacun des agents de la police municipale a également été doté d'un bâton télescopique de défense et d'une bombe aérosol lacrymogène.

UN PLAN-GUIDE POUR L'UNE DES ZONES ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE

Dans le cadre d'une étude pré-opérationnelle d'aménagement portée par **Bordeaux Métropole**, le secteur de la Blancherie et la ZACOM Feydeau feront prochainement l'objet d'un « **plan-guide** » (document présentant les grandes orientations d'aménagement d'un site) formulé sur la base de futurs projets de développement commercial, d'équipements ou économique. Celui-ci s'appuiera notamment sur une étude portant sur les connexions favorisant les modes de **déplacement alternatifs** au sein de cette zone de près de 56 hectares.

DES RELATIONS ÉTROITES AVEC LE CLUB DES ENTREPRISES

Acteur de terrain reconnu auprès des membres du tissu économique local, le club des entreprises d'Artigues-près-Bordeaux se positionne, depuis près d'un an, comme **un partenaire privilégié** de la Ville.



ÉCONOMIE ET EMPLOI

Thierry LUREAUD, Adjoint au Maire au Développement Économique, à l'emploi, au commerce et à l'artisanat

Depuis un an nous nous sommes attachés à renouer les liens avec les interlocuteurs institutionnels et/ou locaux pouvant travailler avec nous. La priorité a été donnée au redémarrage et à la programmation des grands projets générateurs d'activité et d'emploi. Pour autant nous avons également commencé à réorganiser les principes de relation des services spécialisés et des Artiguais à la recherche d'un emploi. Cela se traduira très prochainement par un point d'entrée unique pour tout questionnement ou besoin à ce sujet quel que soit le public concerné. Engagements pris, engagements tenus.

BIENTÔT, UNE HALLE DE MARCHÉ AU CENTRE-BOURG

Le projet de création d'une halle **pour l'accueil du marché** implantée face à la place du centre-bourg est en cours de développement. Mené avec l'appui des services et de Bordeaux Métropole, elle sera réalisée d'ici deux ans.

UNE ADHÉSION EN FAVEUR DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Enfin, la Ville a adhéré au réseau **ZIRI** (Zone d'Intégration des Réseaux Intelligents). Porté par la technopole **Bordeaux Technowest**, celui-ci a pour but la **mutualisation** des moyens, l'aide au recyclage et une meilleure gestion de l'énergie dans les zones industrielles de la commune.

GROUPE MAJORITAIRE

Pour comprendre où l'on va il faut se rappeler d'où l'on vient. Après six années insipides et une ville engourdie, il fallait recréer les fondations d'un nouveau départ, remobiliser les énergies, renouer les liens rompus. Expliquer le sens de notre action pour en faciliter l'appropriation par les différents intervenants. La nouvelle majorité élue il y a un an, en pleine crise sanitaire, a su relever tous ces défis. Un fonctionnement constructif et courtois avec les services de la mairie. Un respect des oppositions et la diffusion en direct des conseils municipaux pour l'information de tous, transparente et sans filtre. La gratuité de la médiathèque et des transports scolaires mise en place. La halle de marché, la zone économique Feydeau, la résidence sénior et l'école sont lancées. Même si cela n'est pas encore visible de tous, nous pouvons déjà affirmer que nos engagements seront tenus. Avec une équipe soudée et solidaire à la barre, la ville est de nouveau apaisée mais en mouvement malgré le contexte difficile. Un seul but nous anime, servir les Artiguaises et les Artiguais dans le respect de notre ligne écologique et sociale pour la planète et nos enfants. Thierry Lureaud

LISTE ARTIGUES L'AVENIR ENSEMBLE

PAS DE GROUPE SCOLAIRE SUR FEYDEAU ! Le Maire a présenté les ébauches du groupe scolaire, sans concertation avec les riverains et les élus. Tout semble ficelé, mais c'est un sac de nœuds ! Sur une surface de 1281 m², proche de la future station-service, sur un axe routier totalement saturé, avec des risques importants de pollution des sols et de l'air, **ON INSTALLE UNE ÉCOLE DE 8 CLASSES ET 200 ÉLÈVES !** On ne sait même pas si une carte scolaire sera créée ! On sait qu'il n'y aura pas de cantine, juste une aire de restauration avec des plats préparés la veille et acheminés en liaison froide, car équiper une école d'une cantine revient trop cher ! On minimise les coûts et on maximise l'inconfort de nos enfants ! Mais l'amateurisme ne s'arrête pas là, on annonce fièrement un coût de 3.870 millions d'Euros, il faut ajouter LA MAITRISE D'ŒUVRE, ce montant a été oublié ! Que dire de ce site magnifique que tout maire écologiste aurait défendu bec et ongles, et ces arbres remarquables ? Peu m'importe, je ne m'en émeus pas beaucoup aurait-il pu dire ! Nous avons besoin d'une nouvelle école mais ailleurs que Feydeau, nous resterons vigilants et actifs car ce projet est imprécis et irréalisable sur ce site !

LISTE POUR ARTIGUES

Écologiste et social avez-vous dit ? Lors des derniers conseils, nous avons demandé de l'indulgence pour les familles en difficultés qui reçoivent 2 factures de cantine par mois et des avis d'huissier suite à un souci de logiciel. Réponse du maire : « les gens doivent gérer en « bon père de famille » et mettre l'argent de côté... » Nous avons voté la gratuité du bus scolaire pour la prochaine rentrée, et nous avons demandé d'aller plus loin en incluant le bus des collégiens, soit moins de 7500€. Réponse : NON, on ne peut pas tout faire, nous verrons dans 6 ans ! Nous avons demandé un moratoire sur la 5G ainsi qu'une mesure d'ondes sur le site de la future école (où des arbres seront coupés), la tour TDF étant très proche, réponse : « Heureusement que personne n'a fait de moratoire lors de l'arrivée de l'électricité » ! Le maire a annoncé le désengagement dans les tontes de lotissements sous couvert d'écologie, mais ce n'est bien sûr que par économie puisque rien n'est proposé. Les lotissements vont payer plus de cotisations pour y pallier. Il ne suffit donc pas de mettre du vert partout pour être écologiste, nous en avons donc la démonstration !!!
JC. COLOMBO & C. BONIFACE - pourartigues@gmail.com

